



FéWaSSM A.S.B.L.

Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL

Siège social : rue des fusillés,20 – 1340 Ottignies

Courriel : fewassm@gmail.com – N° BCE : 0680.919.907

Procès-verbal provisoire du conseil d'administration du 20 octobre 2020

Présents

BELLET Christophe, BLAFFART Geoffrey, CAMMARATA Isabelle, DAMBLY Chantal, DEMELENNE Michaël, DUNGELHOEFF Catherine, MEUNIER Sophie ,PITZ Francis, VAN TICHELEN Benoit.

Invités

MARCHICA Teresa, DOYEN Philippe

Excusés

LINKENS Isabelle

1. Approbation du PV du 15 septembre 2020

Le PV est approuvé

2. Permanent/coordonateur

Nous avons une décision orale du Cabinet concernant le renouvellement de la subvention, mais pas encore d'arrêté.

Il est probable que celle-ci soit renouvelée jusqu'au nouveau décret.

Après débat, le CA marque son accord

- pour l'engagement d'un permanent à ½ temps avec un avenant pour ¼ temps .
- Procède à la publication de l'offre avec réponse pour le 15 novembre
- Le contrat sera signé dès réception de l'arrêté

La prolongation du contrat de Murielle Norro (janvier) et la prime de sortie ont été validés dans la 1^{ère} subvention (6000€)

Accompagnement : idéalement, un encadrement de proximité pendant quelques mois sur site. Si ce n'est pas possible, TT avec compte rendus réguliers.

Il n'y a plus de bureaux disponibles aux SSM d' Ottignies et de Gembloux.

Autre piste : un local dans une autre fédération ou une maison des associations.

L'accompagnement doit être finalisé au prochain CA.

3. Plan Get Up : retour des comités d'accompagnement

Il a été question des indicateurs de réalisation pour pouvoir rendre compte des apports du renfort. L'Aviq propose un outil commun aux différents secteurs. Nous n'avons toujours pas de retour de la proposition faite par la Fewassm ni d'information sur les items souhaités par l'Aviq.

Lors de ces rencontres, il apparaît qu'il y a une méconnaissance du secteur de la part de l'Aviq et du Cabinet. Il y a peu d'espace de négociation.

La question se pose de la vision et de l'objectif du Cabinet et de l'Aviq concernant l'organisation des soins de santé mentale.

Si nous n'avons pas de retour de l'Aviq, il faudra réfléchir à d'autres modalités d'action.

Nous n'avons pas eu de réaction des membres concernant nos propositions.

4. Retour des commissions

Ethique et clinique

Concernant l'analyse des données, c'est une mission qui peut être déléguée au Crésam.

La Fewassm enverra un mail aux membres pour les informer de l'interpellation du Crésam → accord pour pouvoir analyser les données du RASH et RA.

Stratégique et politique

La commission a été reportée

CAF

Information concernant les rencontres avec le Cabinet et l'Aviq

Une grande insécurité est perceptible au niveau administratif, organisationnel...

5. Site internet

Le site est finalisé.

Il est accessible aux membres du CA et aux membres de l'AG.

L'intérêt est que chaque travailleur puisse y avoir accès afin de pouvoir s'exprimer (notamment dans le forum) en son nom et pas au nom du service.

Dans un 1^{er} temps, il y aura une information aux membres, il leur sera demandé l'autorisation de diffuser cette information sur les adresses génériques des SSM

Les messages transmis via le formulaire de contact du site arrivent sur la boîte mail de la Fédération fewassm@gmail.com. Si les messages concernent l'inscription sur le site ou un problème technique, ils sont renvoyés à Isabelle C., Sophie et Christophe à leur adresse professionnelle. Par ailleurs, une adresse spécifique (fewassm.site@gmail.com) a été créée afin de recevoir les notifications d'inscriptions à la section « Membres » (afin de pouvoir

activer les demandes de connexion des membres), cette adresse est gérée par Isabelle, Sophie et Christophe.

Dès que les PV des CA, des commissions, des AG sont validés, ils doivent être envoyés à Sophie Meunier, Isabelle Cammarata et Christophe Bellet.
Merci à eux 3 pour tout le travail réalisé.

6. Psychologues de 1^{ère} ligne

La mise en place des psy de 1^{ère} ligne est une compétence fédérale. Il y a peu, voire pas d'implication des SSM dans cette mise en place.

- Elargissement du public cible : accès aux enfants et PA
- Le nombre de séances a augmenté
- Souhait que ce ne soit plus soumis à prescription

Comment mettre cette ressource en relation avec les SSM ?

7. Newsletter

Listing des points à mettre dans la Newsletter

8. Divers

- quelle place donner aux invités jusqu'à la prochaine AG ? Proposition : ils continuent à participer aux CA en tant qu'invités, sans droit de vote.

- Des informations sont échangées concernant le décret qui serait au travail au Cabinet et à l'AviQ. Quelle est la validité de cette information ?

Prochaines dates de CA : 17/11, 15/12, 19/1/2021, 23/2, 16/3, 20/4, 18/5, AG 15/6.

Le CA est levé